



CADE

Commission d'Accompagnement des Dirigeants d'Entreprise

GUIDE PRATIQUE



La vocation de la Commission est d'aider le dirigeant d'entreprise à anticiper et à prendre les bonnes décisions.

ANTICIPER

ACCOMPAGNER

TRANSMETTRE

Aide dans vos diverses démarches.
Information sur les outils concrets à votre disposition (cellule de prévention des Tribunaux de Commerce, médiation ...)

Investisseurs, repreneurs, cédants, ou en recherche de capitaux : la CADE vous guide.

QU'EST CE QUE LA CADE ?



Créée initialement pour aider le dirigeant dans ses démarches d'anticipation et de résolution de ses difficultés, la Commission d'Accompagnement des Dirigeants d'Entreprise (CADE) a également vocation à répondre aux nouvelles demandes des chefs d'entreprise et d'accompagner le dirigeant tout au long de son parcours.



La CADE reçoit également dans la plus stricte tant qu'investisseur, repreneur, cédant ou en recherche de capitaux. Cet accompagnement peut prendre de nombreuses formes et doit permettre au dirigeant de pouvoir disposer des éléments d'information avant tout choix ou toute prise de décision.

ETAPE 1

Présentation de la Charte d'éthique par les membres de la CAD Engagement de sincérité par le demandeur
Présentation et examen de la situation de l'entreprise

ETAPE 2

Suite à la rencontre et en fonction de la situation, la CADE peut être amenée à se réunir à nouveau pour solliciter les compétences de ses membres en fonction du contenu du dossier.

ETAPE 3

A l'issue de la réunion, la CADE émet un avis et formule des propositions

CHARTRE ÉTHIQUE

L'ensemble des Membres de la CADE ont adhéré au principe de confidentialité en soulignant que la Commission n'a pas vocation à se substituer au(x) Conseil(s) de l'entreprise. Ces engagements sont matérialisés par une Charte d'éthique signée par chaque Membre de la Commission.

CONFIDENTIALITÉ

Les Membres de la Commission sont tenus au secret le plus absolu. Les entretiens sont confidentiels et ne font l'objet d'aucun compte-rendu.

COMPÉTENCES

Les Membres de la Commission ont une compétence reconnue de par leur expérience professionnelle et/ou leur expérience d'ancien magistrat au Tribunal de Commerce.

Gratuit et ouvert à toutes les entreprises établies en Gironde

M. Philippe DEBAYLE Président Honoraire du Tribunal de
Commerce de Bordeaux

M. JÉRÔME DUFORT PRÉSIDENT
HONORAIRE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE BORDEAUX

ANCIENS JUGES DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BORDEAUX
M. BERNARD CAUTY M. ERICK
DESCUDET

REPRÉSENTANTS DE L'ORDRE
DES AVOCATS ME PASCALE
MAYSOUNABE ME ALBIN TASTE

REPRÉSENTANT DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES / GUILLAUME FABRE

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL
RÉGIONAL DE L'ORDRE DES
EXPERTS COMPTABLES MME
FLORENCE DELIAS M.
CHRISTOPHE CARON

REPRÉSENTANT DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE BORDEAUX
M. FABIEN LALLEMENT

REPRÉSENTANT DE LA CHAMBRE DES
MÉTIRS ET DE L'ARTISANAT
DE LA GIRONDE MME CAROLE
DI MASCIO

Pour avoir recours à la CADE, contactez le MEDEF Gironde : contact@medef-gironde.fr / 05 56 01 51 80

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Gironde



**CCI BORDEAUX
GIRONDE**

CRCC | G
COMPAGNIE
REGIONALE F
COMPTABLES
COMPTES
BORDEAUX GIRONDE



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NORD-NOUVEAU

GIRONDE



ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** *ec*
Région Nouvelle-Aquitaine



FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Gironde

